

COMMUNE DE MÉZIDON VALLÉE D'AUGE
Mairie, Château du Breuil, 2 allée du Parc du Breuil
Méridon-Canon 14270 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE
urbanisme@mva14.fr tél. 02 31 20 01 96

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur l'Aliénation d'une emprise de 979 m2 du
chemin rural dit de la Morie à Lécaude

En Mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE et Mairie
délégée de Lécaude du mercredi 2 septembre 2026 à
16h30 au samedi 19 septembre 2026 à 12h.

Par arrêté du 23 juillet 2026, Monsieur le Maire de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE a ordonné l'enquête publique relative à l'aliénation d'une emprise de 979 m2 du chemin rural dit de la Morie sur le territoire de la commune déléguée de Lécaude.

Objet : Avis sur l'aliénation d'une partie du chemin rural dit de la Morie

Le public pourra déposer ses observations ou propositions pendant toute la durée de l'enquête, soit en mairies sur les registres ouverts à cet effet, soit par courrier, ou par courriel : urbanisme@mva14.fr

Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête : Aliénation de la partie concernée du Chemin Rural dit de la Morie ou refus.

Identité du Commissaire Enquêteur : Monsieur Rémi de la PORTE DES VAUX ; ce dernier tiendra ses permanences :

- Le mercredi 2 septembre 2026 de 16h30 à 17h30 en mairie déléguée de Lécaude, 32 route des Monceaux, Lécaude 14140 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE ;
- Le samedi 19 septembre 2026 de 10h à 12h, salle Jules Louis Rame en mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE, Château du Breuil, 2 allée du Parc du Breuil, Méridon-Canon 14270 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE.

Disponibilité du rapport d'enquête : à compter de la remise du rapport du Commissaire Enquêteur, il sera mis à disposition du public pendant une durée d'un an en mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE et mairie déléguée de Lécaude.